



## CYRANO WG79 1X5KG BOX CH

Version 1 / CH  
102000013752

1/15  
Date de révision: 12.12.2022  
Date d'impression: 29.12.2022

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

**Nom commercial** CYRANO WG79 1X5KG BOX CH  
**Code du produit (UVP)** 05862972

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation** Fongicide

#### 1.3 Renseignements concernant le fabricant de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** Bayer (Schweiz) AG  
Vertrieb Crop Science  
Peter-Merian-Str. 84  
4052 Basel  
Suisse

**Téléphone** +41(0)31 869 16 66

**Téléfax** +41(0)31 869 23 39

**Service responsable** E-mail : infobayer-ch@bayer.com

#### 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Nr. de téléphone d'appel d'urgence Suisse** 145 (Tox Info Suisse; no. tél. 145; www.toxi.ch)

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classement conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.**

Irritation oculaire: Catégorie 2  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Cancérogénicité: Catégorie 2  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction: Catégorie 2  
H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique: Catégorie 1  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique: Catégorie 2



## CYRANO WG79 1X5KG BOX CH

Version 1 / CH  
102000013752

2/15

Date de révision: 12.12.2022  
Date d'impression: 29.12.2022

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Classification selon la législation nationale de la Suisse

Irritation oculaire: Catégorie 2

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Cancérogénicité: Catégorie 2

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique: Catégorie 1

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique: Catégorie 1

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Etiquetage conformément au Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.**

Soumis à étiquetage réglementaire.



**Mention d'avertissement:** Attention

### Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 Contient Cymoxanil, Folpet. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.)

### Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

### 2.3 Autres dangers

Aucun danger supplémentaire connu outre ceux déjà mentionnés.

Folpet: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Cymoxanil: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique



## CYRANO WG79 1X5KG BOX CH

Version 1 / CH  
102000013752

3/15  
Date de révision: 12.12.2022  
Date d'impression: 29.12.2022

(PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).  
Fosétyl Aluminium: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.2 Mélanges

##### Nature chimique

Granulés à disperser dans l'eau (WG)  
Fosétyl aluminium/Folpel/Cymoxanil 50:25:4 %

##### Composants dangereux

Mentions de danger conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

| Nom               | No.-CAS /<br>No.-CE /<br>REACH Reg. No. | Classification   | Conc. [%] |
|-------------------|---|--|-----------|
|                   |   | RÈGLEMENT (CE) No<br>1272/2008   |           |
| Fosétyl Aluminium | 39148-24-8<br>254-320-2                 | Eye Dam. 1, H318<br>Eye Dam. 1, H318   | 50,00     |
| Folpel            | 133-07-3<br>205-088-6                   | Acute Tox. 4, H332<br>Skin Sens. 1, H317<br>Aquatic Acute 1, H400<br>Carc. 2, H351<br>Eye Irrit. 2, H319                           | 25,00     |
| Cymoxanil         | 57966-95-7<br>261-043-0                 | Acute Tox. 4, H302<br>Skin Sens. 1, H317<br>Repr. 2, H361fd<br>STOT RE 2, H373<br>Aquatic Acute 1, H400<br>Aquatic Chronic 1, H410 | 4,00      |

##### Information supplémentaire

|           |            |                                   |
|-----------|------------|-----------------------------------|
| Folpel    | 133-07-3   | Facteur M: 10 (acute)             |
| Cymoxanil | 57966-95-7 | Facteur M: 1 (acute), 1 (chronic) |

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.



## **CYRANO WG79 1X5KG BOX CH**

Version 1 / CH  
102000013752

**4/15**  
Date de révision: 12.12.2022  
Date d'impression: 29.12.2022

---

### **RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS**

#### **4.1 Description des premiers secours**

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Conseils généraux</b>     | Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Si des symptômes apparaissent et persistent, consulter un médecin.  |
| <b>Contact avec la peau</b>  | Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau.   |
| <b>Contact avec les yeux</b> | Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. |
| <b>Ingestion</b>             | Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud.          |

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

|                  |  |
|------------------|--|
| <b>Symptômes</b> | Les symptômes suivants peuvent apparaître : Irritation de la peau, des yeux et des muqueuses |
|------------------|--|

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

|                   |   |
|-------------------|---|
| <b>Traitement</b> | Il n'existe pas d'antidote spécifique. Traiter de façon symptomatique. En cas d'ingestion de quantité importante depuis moins de deux heures, procéder à un lavage d'estomac. De plus il est conseillé d'administrer du charbon médicinal et du sulfate de soude. |
|-------------------|---|

---

### **RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Appropriés</b>   | Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone. |
| <b>Inappropriés</b> | Jet d'eau à grand débit  |

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux., En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Oxyde de carbone (CO), Oxydes d'azote (NOx), Oxydes de phosphore, Oxydes de soufre, Acide chlorhydrique (HCl)

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

|  |   |
|--|---|
| <b>Équipements de protection particuliers des pompiers</b> | En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.   |
| <b>Information supplémentaire</b>                          | Eloigner le produit de la source de chaleur, sinon refroidir les containers avec de l'eau. Dissiper la chaleur pour éviter une élévation de la pression. Limiter l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. |



## **CYRANO WG79 1X5KG BOX CH**

Version 1 / CH  
102000013752

5/15  
Date de révision: 12.12.2022  
Date d'impression: 29.12.2022

---

### **RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions** Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées. Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à l'écart les personnes non autorisés.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de nettoyage** Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.

**Conseils supplémentaires** Vérifier également l'existence de procédures internes au site.

**6.4 Référence à d'autres rubriques** Informations concernant la manipulation, voir section 7.  
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.  
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

---

### **RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils pour une manipulation sans danger** Prévoir une ventilation et un système de collecte de poussières appropriés au niveau de l'équipement. Éviter la formation de poussière.

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion** Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

**Mesures d'hygiène** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer séparément les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

#### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs** Conserver dans le conteneur d'origine. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Éviter une exposition directe au soleil.

**Précautions pour le stockage en commun** Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**Matériau approprié** Film alu composé (épaisseur Alu min 0,007 mm)



## CYRANO WG79 1X5KG BOX CH

Version 1 / CH  
102000013752

6/15  
Date de révision: 12.12.2022  
Date d'impression: 29.12.2022

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Se référer aux indications de l'étiquette et/ou de la fiche technique.

## RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Valeur limite d'exposition

| Composants                                 | No.-CAS    | Valeur limite d'exposition     | m.à.j.  | Base     |
|--|------------|--------------------------------|---------|----------|
| Folpel                                     | 133-07-3   | 0,1 mg/m <sup>3</sup><br>(TWA) |         | OES BCS* |
| Fosétyl Aluminium<br>(Fraction inhalable.) | 39148-24-8 | 2 mg/m <sup>3</sup><br>(TWA)   | 01 2021 | SUVA     |
| Fosétyl Aluminium                          | 39148-24-8 | 5 mg/m <sup>3</sup><br>(TWA)   |         | OES BCS* |

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection respiratoire

Porter un masque filtrant les particules (facteur de protection 4) de type EN149FFP1 ou équivalent.

Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place ( par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

#### Protection des mains

Veillez respecter les consignes du fournisseur de gants relatives à la perméabilité et au délai de rupture de la matière constitutive du gant. De plus, prendre en compte les conditions spécifiques de manipulation du produit ainsi que les risques de coupure et d'abrasion et la durée de l'exposition cutanée. Laver les gants en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains fréquemment, et systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.

|                      |   |
|----------------------|---|
| Type de matière      | Caoutchouc nitrile                      |
| Taux de perméabilité | > 480 min                               |
| Épaisseur du gant    | > 0,4 mm                                |
| Indice de protection | Classe 6                                |
| Norme                | Gants de protection conformes à EN 374. |

#### Protection des yeux

Porter des lunettes masque (conformes à la norme EN166, domaine d'utilisation = 5 ou équivalent).

#### Protection de la peau et du corps

Porter une combinaison standard et un vêtement de catégorie 3 type 5.



## CYRANO WG79 1X5KG BOX CH

Version 1 / CH  
102000013752

7/15  
Date de révision: 12.12.2022  
Date d'impression: 29.12.2022

En cas de risques d'exposition significative, un niveau de protection plus important doit être envisagé.  
Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle.

### RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|   |  |
|---|--|
| <b>Forme</b>  | granulé dispersible dans l'eau   |
| <b>Couleur</b>  | beige  |
| <b>Odeur</b>  | faible, caractéristique  |
| <b>Seuil olfactif</b>                                     | Donnée non disponible  |
| <b>Point/intervalle de fusion</b>                         | Donnée non disponible  |
| <b>Point d'ébullition</b>                                 | Donnée non disponible  |
| <b>Inflammabilité</b>                                     | Le produit n'est pas facilement inflammable.   |
| <b>Limite d'explosivité, supérieure</b>                   | Donnée non disponible  |
| <b>Limite d'explosivité, inférieure</b>                   | Donnée non disponible  |
| <b>Point d'éclair</b>                                     | Non applicable   |
| <b>Température d'auto-inflammabilité</b>                  | Donnée non disponible  |
| <b>Température d'inflammabilité</b>                       | 395 °C   |
| <b>Énergie minimale d'ignition</b>                        | > 1.000 mJ   |
| <b>Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)</b> | Donnée non disponible  |
| <b>pH</b>   | env. 3,0 - 4,0 (1 %) (23 °C) (eau désionisée)  |
| <b>Viscosité, dynamique</b>                               | Donnée non disponible  |
| <b>Viscosité, cinématique</b>                             | Donnée non disponible  |
| <b>Hydrosolubilité</b>                                    | dispersable  |
| <b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>              | Folpet: log Pow: 3,017<br>Cymoxanil: log Pow: 0,67(pH 7)<br>Fosétyl Aluminium: log Pow: -2,1 |



## CYRANO WG79 1X5KG BOX CH

Version 1 / CH  
102000013752

8/15  
Date de révision: 12.12.2022  
Date d'impression: 29.12.2022

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| <b>Pression de vapeur</b>         | Donnée non disponible                                    |
| <b>Densité</b>                    | Donnée non disponible                                    |
| <b>Densité relative</b>           | Donnée non disponible                                    |
| <b>Masse volumique apparente</b>  | env. 0,60 - 0,70 g/ml (non tassé)                        |
| <b>Densité de vapeur relative</b> | Donnée non disponible                                    |
| <b>Evaluation nano particules</b> | Cette substance/Ce mélange ne contient pas de nanoformes |
| <b>Teneur en poussières</b>       | pratiquement sans poussières                             |

### 9.2 Autres informations

|  |   |
|--|---|
| <b>Explosivité</b>                         | Non explosif<br>92/69/CEE, A.14 / OCDE 113                      |
| <b>Propriétés comburantes</b>              | Le produit n'est pas comburant                                  |
| <b>Taux d'évaporation</b>                  | Donnée non disponible   |
| <b>Autres propriétés physico-chimiques</b> | Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité. |

---

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

|  |   |
|--|---|
| <b>10.1 Réactivité</b>                           | Stable dans les conditions recommandées de stockage.  |
| <b>Aptitude à s'échauffer spontanément</b>       | Peut s'auto-échauffer en cas de stockage en masse à température élevée.                             |
| <b>10.2 Stabilité chimique</b>                   | Stable dans les conditions recommandées de stockage.  |
| <b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b> | Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées. |
| <b>10.4 Conditions à éviter</b>                  | Températures extrêmes et lumière du soleil directe.   |
| <b>10.5 Matières incompatibles</b>               | Stocker dans l'emballage d'origine.   |
| <b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>  | Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.                                   |

---

## RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**





## CYRANO WG79 1X5KG BOX CH

Version 1 / CH  
102000013752

9/15  
Date de révision: 12.12.2022  
Date d'impression: 29.12.2022

**Toxicité aiguë par voie orale** DL50 (Rat) > 2.000 mg/kg

### Toxicité aiguë par inhalation

Non pertinent, la formation de poussière étant faible.

**Toxicité cutanée aiguë** DL50 (Rat) > 2.000 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'irritation de la peau (Lapin)

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Irritant pour les yeux. (Lapin)

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peau: Non sensibilisant. (Cochon d'Inde)  
OCDE Ligne Directrice 406, Test de Buehler

### Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Folpet : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Cymoxanil : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Fosétyl Aluminium : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Folpet : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.  
Cymoxanil : Cette substance a provoqué lors des expérimentations animales une toxicité organo-toxique spécifique de(s) organe(s) suivant(s) : Sang, thymus.  
Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

### Evaluation de la mutagénèse

Folpet : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique à partir des résultats évidents observés dans de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.  
Cymoxanil : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique à partir des résultats évidents observés dans de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.  
Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

### Evaluation de la cancérogénicité

Folpet : Cette substance a provoqué une incidence accrue des tumeurs à fortes doses chez les souris de(s) organe(s) suivant(s) : Duodénum. Le mécanisme qui déclenche des tumeurs chez les rongeurs n'est pas applicable aux faibles niveaux d'exposition d'une utilisation normale. Folpet : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat.  
Cymoxanil : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.  
Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

### Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Folpet : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.  
Cymoxanil : Cette substance a provoqué baisse du nombre de spermatozoïdes chez les rats mâles aux hautes doses, une taille réduite de la portée et faible poids corporel des petits.  
Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.



## CYRANO WG79 1X5KG BOX CH

Version 1 / CH  
102000013752

10/15

Date de révision: 12.12.2022  
Date d'impression: 29.12.2022

### Evaluation de la toxicité pour le développement

Folpet : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

Cymoxanil : Cette substance a provoqué une fréquence accrue de malformations non spécifiques, une incidence accrue de variations.

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

##### Evaluation

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

---

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

**Toxicité pour les poissons** CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 0,304 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

**Toxicité chronique pour les poissons** Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
NOEC: 0,044 mg/l  
Durée d'exposition: 90 jr  
La valeur fournie concerne la matière active technique cymoxanil.

**Toxicité pour les invertébrés aquatiques** CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )) 3,9 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

**Toxicité des plantes aquatiques** CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) 12,6 mg/l  
Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Biodégradabilité** Folpet:  
rapidement biodégradable  
Cymoxanil:  
Pas rapidement biodégradable  
Fosétyl Aluminium:  
rapidement biodégradable

**Koc** Folpet: Koc: 304  
Cymoxanil: Koc: 43,6  
Fosétyl Aluminium: Koc: 0,1

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation** Folpet: Facteur de bioconcentration (FBC) 1,8



## CYRANO WG79 1X5KG BOX CH

Version 1 / CH  
102000013752

11/15  
Date de révision: 12.12.2022  
Date d'impression: 29.12.2022

Ne montre pas de bioaccumulation.  
Cymoxanil:  
Ne montre pas de bioaccumulation.  
Fosétyl Aluminium:  
Ne montre pas de bioaccumulation.

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Mobilité dans le sol

Folpet: Modérément mobile dans le sol  
Cymoxanil: Mobile dans le sol  
Fosétyl Aluminium: Extrêmement mobile dans le sol

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Évaluation PBT et vPvB

Folpet: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).  
Cymoxanil: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).  
Fosétyl Aluminium: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Evaluation

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

#### Information écologique supplémentaire

Pas d'autre effet à signaler.

---

## RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Ordonnance du UVEK sur les listes de traitement des déchets  
Le produit doit être éliminé comme un déchet dangereux.

#### Emballages contaminés

Vider les restes.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Les récipients non totalement vidés doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

#### Code d'élimination des déchets

**02 01 08\*** déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

---

## RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID/ADN



## CYRANO WG79 1X5KG BOX CH

Version 1 / CH  
102000013752

12/15  
Date de révision: 12.12.2022  
Date d'impression: 29.12.2022

|  |  |
|--|--|
| 14.1 Numéro ONU                            | <b>3077</b>  |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies    | MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (FOLPEL MELANGE) |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 9  |
| 14.4 Groupe d'emballage                    | III  |
| 14.5 Marque dangereux pour l'environnement | OUI  |
| Code danger                                | 90   |
| Code tunnel                                | -  |

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

### IMDG

|  |   |
|--|---|
| 14.1 Numéro ONU                            | <b>3077</b>   |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies    | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (FOLPET MIXTURE) |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 9   |
| 14.4 Groupe d'emballage                    | III   |
| 14.5 Polluant marin                        | OUI   |

### IATA

|  |  |
|--|--|
| 14.1 Numéro ONU                            | <b>3077</b>  |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies    | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (FOLPET MIXTURE ) |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 9  |
| 14.4 Groupe d'emballage                    | III  |
| 14.5 Marque dangereux pour l'environnement | OUI  |

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6 à 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas de transport en vrac conformément au Recueil IBC.

|                     |   |
|---------------------|---|
| Autres Informations | Exempté de la classe 4.2 si transporté dans des emballages inférieurs à 3 m3 (ADR § 2.2.42.1.5 , IMDG § 2.4.3.2.3.2, IATA § 3.4.2.3.3.1). |
|---------------------|---|

## RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement



## CYRANO WG79 1X5KG BOX CH

Version 1 / CH  
102000013752

13/15

Date de révision: 12.12.2022  
Date d'impression: 29.12.2022

### Information supplémentaire

Classement OMS : III (Peu dangereux)

**Classe de pollution des eaux** WGK 2 Mise en danger significative de l'eau  
Classification selon AwSV, annexe 1 (5.2)

**Classe de pollution des eaux** A Classe A (Suisse)  
GSchV; SR 814.201

### COV (composés organiques volatils) Composés organiques volatils

La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV)  
Contenu en composés organiques volatils (COV)  
VOC In %  
0,00 %

Remarques  
pas de taxes des COV

**Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)** Soumis à la "Ordonnance sur les accidents majeurs".  
Seuil de quantité selon l'ordonnance sur les accidents majeurs (StFV SR 814.012)

### Autres réglementations

Ordonnance sur les produits chimiques (OChim, RS 813.11), ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, RS 814.81), ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD, RS 814.610), ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1), ordonnance sur la mise en circulation des produits phytosanitaires (ordonnance sur les produits phytosanitaires OPPh, RS 916.161), ordonnance 5 relative à la loi sur le travail (ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs OLT 5, RS 822.115)

### Prévention médicale

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

### Prévention médicale

Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation du risque chimique n'est pas exigée.



## CYRANO WG79 1X5KG BOX CH

Version 1 / CH  
102000013752

14/15  
Date de révision: 12.12.2022  
Date d'impression: 29.12.2022

### RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

#### Texte des mentions de danger mentionnées à la rubrique 3

|        |   |
|--------|---|
| H302   | Nocif en cas d'ingestion.   |
| H317   | Peut provoquer une allergie cutanée.  |
| H318   | Provoque de graves lésions des yeux.  |
| H319   | Provoque une sévère irritation des yeux.  |
| H332   | Nocif par inhalation.   |
| H351   | Susceptible de provoquer le cancer.   |
| H361fd | Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.   |
| H373   | Risque présumé d'effets graves pour les organes (Sang, thymus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H400   | Très toxique pour les organismes aquatiques.  |
| H410   | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.   |

#### Abréviations et acronymes

|              |   |
|--------------|---|
| ADN          | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure  |
| ADR          | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route   |
| CEx          | Concentration d'Effet pour X%   |
| CIx          | Concentration d'Inhibition pour X%  |
| CLx          | Concentration Létale pour X%  |
| Conc.        | Concentration   |
| DLx          | Dose Létale pour X%   |
| EINECS       | Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes  |
| ELINCS       | Inventaire européen des substances chimiques notifiées  |
| ETA          | Estimation de la toxicité aiguë   |
| IATA         | International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses  |
| IBC          | International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code); Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (Recueil IBC) |
| IMDG         | International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses   |
| LOEC/LOEL    | Concentration/Dose minimale avec effet observé  |
| MARPOL       | MARPOL : International Convention for the prevention of marine pollution from ships - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires  |
| N.O.S./N.S.A | Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs   |
| NE/EN        | Norme européenne  |
| NOEC/NOEL    | Concentration/Dose Sans Effet Observé pour la totalité des organismes exposés. NOEC/NOEL en anglais.  |
| No.-CAS      | Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)   |
| No.-CE       | Numéro d'enregistrement CE (Communauté Européenne)  |
| OCDE         | Organisation de coopération et de développement économique  |
| OMS          | Organisation mondiale de la Santé   |
| RID          | Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises   |

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ** conformément au Règlement  
(CE) No. 1907/2006  
Avec modifications pour la Suisse selon la nouvelle législation Lchim SR 813.11,  
15.12.2020



## **CYRANO WG79 1X5KG BOX CH**

Version 1 / CH  
102000013752

15/15

Date de révision: 12.12.2022  
Date d'impression: 29.12.2022

|     |                                       |
|-----|---------------------------------------|
|     | dangereuses                           |
| TWA | Valeur limite de moyenne d'exposition |
| UE  | Union Européenne                      |
| UN  | Nations Unies                         |

Indications relatives à l'utilisation de cette fiche de données de sécurité

**Objet de la révision:** Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) N° 2020/878. Vérifiée et révisée à des fins éditoriales en raison d'ajustements conformément à l'actuelle annexe II du règlement REACH.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.